

## Colloque des trinômes des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers 2019 Quelle construction d'une culture de défense dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle ?



Ouverture du colloque au lycée Maryse Bastié de Limoges en présence de Madame la Rectrice, le général de division Christophe Issac, Jean-François Nys IHEDN et David Rouu, doyen des IA-IPR, IA-IPR d'histoire-géographie.

Tous les deux ans, les trinômes du sud-ouest regroupant les académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers, organisent des journées de formation et de réflexion sur un thème concernant l'enseignement de la Défense. Pour l'édition 2018-2019, l'académie de Limoges a reçu ses partenaires de Bordeaux et Poitiers les 23 et 24 janvier aux Lycées Maryse Bastié et Jean Monnet de Limoges.

Placé sous l'autorité de Madame la Rectrice, le trinôme académique de Limoges regroupe un représentant du ministère des Armées, un représentant de l'Éducation nationale et un représentant de l'association régionale des auditeurs de l'IHEDN. Il met en place des actions de formation et de sensibilisation de nature à inciter les enseignants à monter des actions de promotion de l'esprit de défense, et à favoriser les initiatives dans l'enseignement de la culture de défense et de sécurité.

« Quelle construction d'une culture de défense dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle ? » était le thème retenu pour cette année. Une soixantaine de participants a assisté aux conférences et aux ateliers proposés qui sont détaillés dans la suite de cet article. Rendez-vous est pris dans deux ans dans l'académie de Bordeaux pour poursuivre ces échanges.

## « Quelle construction d'une culture de défense dans la France du XXIe siècle ? »

Avec la fondation de la République, troisième du nom, l'armée et l'école sont devenues les deux piliers de l'édification d'une culture de défense, lorsqu'il était commun de voir dans « l'instituteur prussien » la cause des défaites militaires du Second empire et des amputations territoriales leur étant consécutives. Il n'est en outre pas un hasard si l'image qui reste de l'école des débuts de la Troisième république est celle des « hussards noirs ». L'action des deux, pourtant, au fil du XXe siècle, a perdu son unité, à tel point que l'armée et l'école finirent par apparaître comme deux mondes que tout opposait. Opposition qui est le fruit en un sens de la longue histoire des guerres du XXe siècle et d'une forme de rejet de la guerre, mais le résultat aussi des mutations d'une époque, celles des « vingt décisives », les années 1965-85 selon l'expression de l'historien J.F. Sirinelli, qui furent aussi un temps de paix pour la France. Durant celui-ci les menaces de la guerre froide étaient contenues dans la formule aronienne célèbre de la « paix impossible (et de la) guerre improbable ». Notre temps inciterait plutôt à voir cette époque comme une parenthèse à mesure que le souvenir des guerres du XXe siècle passe des acteurs et des témoins de celles-ci aux générations qui ne les ont pas connues, à mesure aussi que se fracture l'ordre du monde façonné par l'Europe puis les Etats-Unis, et que s'affirment de nouvelles menaces. L'école et l'armée doivent à nouveau agir de concert dans la construction d'une culture de défense.

Au regard des enjeux de défense actuels, la construction d'une culture de défense ne peut être ce qu'elle a parfois pu apparaître dans les années 1990-2000, une sorte de mise en perspective géopolitique de la place de la France dans le monde ou, plus exactement, elle ne peut pas être que cela. Essentiellement parce que l'argumentation sur des positions et des intérêts à défendre laisse parfois de côté la question des raisons amenant à défendre des intérêts, lesquelles sont au cœur de la définition de l'unité de la nation. Il importe de ce fait de faire vivre une culture de défense à travers la construction de valeurs et de références communes. C'est dans cette perspective que le travail sur la mémoire revêt tout son sens. Ambition pour aujourd'hui à travers la prise de conscience de ce que fut hier, comprendre ce qui nous lie à hier relève d'un travail de mémoire central dans la construction de la culture de défense. Celle-ci, en effet, est aussi construction d'un ancrage dans un espace-temps, et donc dans un territoire, car s'il y a, pour reprendre l'expression de l'Inspecteur général T. Lecoq, une défense sans frontières, il ne peut y avoir de défense sans territoire. Enfin faire vivre en acte, parfois autour de gestes communs, un lien entre citoyens est une autre dimension de cette culture de défense. Compréhension des enjeux de défense et affirmation de références et pratiques culturelles communes sont ainsi au cœur d'une culture de défense centrale dans la formation de la personne et du citoyen.

David Roux IA-IPR d'histoire-géographie  
Académie de Limoges

## Programme du colloque

23 janvier 2019

**14h00** Ouverture officielle par les autorités représentant les trois composantes des trinômes académiques :

- Jean-François Nys, président de l'association régionale -AR25- des auditeurs de l'IHEDN ;
- Le général de division Christophe Issac, général adjoint engagements de l'Officier Général de la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Ouest et commandant de la zone Terre Sud-Ouest ;
- Christine Gavini Chevet, rectrice de l'académie de Limoges, Chancelière des Universités.

**15h00** Intervention de Guillaume Lasconjarias, délégué à l'éducation à la défense à la DGESCO.

**16h15** Intervention de Hélène Pradas-Billaud, chef de bureau DPMA : « le soutien à l'enseignement de défense ».

**17h15** Ateliers

	Intitulé	Enjeux de l'atelier
<b>Atelier 1</b>	- Quel parcours d'éducation à la défense tout au long de la scolarité de l'élève ?	La mise en place du parcours citoyen vise à développer des stratégies cohérentes et progressives pour former la personne et le citoyen. L'enseignement de défense est un élément important dans ce parcours. Il peut de ce fait être intéressant de le faire vivre tout au long de la scolarité de l'élève, en diversifiant notamment les modalités d'actions et les dispositifs.
<b>Atelier 2</b>	- La place des partenariats et des dispositifs d'éducation à la défense.	La construction d'une culture de défense s'inscrit pleinement dans le travail dans les classes mais prend tout son sens dans l'ouverture qu'elle peut avoir et permettre sur le monde extérieur. Des partenariats divers permettent de faire vivre cette ouverture en donnant corps à la notion de défense globale. Pour autant ces partenariats se situent entre la volonté de diversification pour donner corps au caractère global de la défense et logique d'ouverture sur le monde dans des cadres parfois contraints du fait de l'existence de « déserts militaires ».
<b>Atelier 3</b>	- Quelle formation initiale et continue des enseignants à la culture de défense ?	Inscrite dans les objectifs d'apprentissage et dans les programmes scolaires, la construction d'une culture de défense reste un parent pauvre de la formation des enseignants, notamment de leur formation initiale. La formation continue existe en la matière mais quels publics sont réellement touchés par les actions mises en œuvre ?

**24 janvier 2019**

- 09h00** Intervention d'Eric Barrault, responsable de l'éducation à la Défense à la DGESCO de 2006 à 2018 : quelles évolutions du rôle des trinômes depuis le début du XXIe siècle ?
- 10h15** Intervention de Pascal Plas, chaire d'excellence « Gestion du conflit et de l'après conflit », Université de Limoges : prévenir les conflits, un outil pour la culture de défense.
- 11h00** intervention d'Alexandre Lafon, conseiller pédagogique, Mission du Centenaire : « une entreprise exemplaire, le volet pédagogique de la Mission du Centenaire »
- 11h45** Intervention du colonel de gendarmerie Jean-Michel Leboutet, conseiller réserves de la formation administrative de la Haute-Vienne, représentant le général François Bonavita, adjoint au commandant de la région de gendarmerie de la Nouvelle Aquitaine.
- 12h30** Conclusion du colloque par Olivier de Lavenere-Lussan, président de la commission nationale des trinômes académiques de l'Union des Associations de l'IHEDN.